

## CHAPITRE 1

### LES POINTS SAILLANTS

1. Près de 73% du total des dépenses "bilatérales" ont été effectuées pour des activités en Europe de l'Ouest et aux Etats-Unis. Pour fin de comparaison en 83/84 le pourcentage pour ces deux régions était de 80%.
2. En tenant compte uniquement des ressources financières consacrées à chacun des 10 premiers pays prioritaires, il y eu en 84/85 (si comparé à l'année précédente) une mutation significative; le tableau suivant précise cette mutation:

PAYS	1983/84		1984/85	
	Rang	%	Rang	%
Etats-Unis	2	22.23	1	22.10
France	1	24.23	2	20.46
Japon	5	4.29	3	8.66
Allemagne	4	8.58	4	7.12
Grande-Bretagne	3	9.78	5	6.92
Italie	10	2.95	6	3.93
Chine	7	3.31	7	3.90
Mexique	6	4.12	8	3.62
Pays-Bas	11	1.89	9	3.51
Belgique	8	3.16	10	2.51

Il est à noter qu'en préparation du "Festival d'Hollande" portant en 1985 sur la vie culturelle canadienne, les Pays-Bas rejoignent le groupe des 10 pays prioritaires alors que la Suisse avec seulement 1.4% des dépenses bilatérales en est exclue.

3. Des 11,367,210\$ dépenses en 84/85:
  - a) 10,828,753\$ (95.2%) ont été dépensés pour des activités bilatérales (comparé à 93.4% en 83/84)
  - b) 460,027\$ (4.1%) ont été consacrés aux dépenses multilatérales et frais d'administration (comparé à 5% en 83/84) alors que,
  - c) 78,430\$ (0.7%) ont été consacrés au programme "domestique" de la Direction des Affaires historiques (comparé à 1.6% en 83/84).
4. En termes "comptables" le surplus budgétaires 84/85 a été de 263,068\$. Sur un budget total de 11,630,278\$ ceci représente 2.27%. La situation aurait toutefois été toute autre si certaines missions en Europe de l'Ouest et aux Etats-Unis avaient effectué les versements de subventions autorisées avant la fin de l'année financière. En effet, le surplus aurait été moindre n'eut-été des erreurs commises par nos missions qui n'ont pas effectué avant le 31 mars 1985 les versements autorisés. Si nous faisons abstraction de ces regrettables omissions, le surplus serait alors de 106,059\$ soit .9 de 1% (.009) du budget alloué.